

Compte rendu du Conseil d'école du mardi 6 novembre 2018.

Personnes présentes :

Mme ENNEBATI-IGRAN, Directrice de l'école chargée de la classe CE2/CM1
Mme JUNIUS, Enseignante de la classe CM1/CM2
Mme DI DIO, Enseignante de la classe CE1/CE2
Mme TABARANI, Enseignante de la classe de CP
Madame RAMON, Enseignante de la classe de PS/GS
Mme COURIVAUD, Enseignante de la classe MS/GS
Mme RAFFIER, Enseignante de la classe PS/MS
Madame LE GUILLOUX, Représentante de parents élus titulaire
Madame SZENAK, Représentante de parents élus titulaire
Madame NEYERS, Représentante de parents élus titulaire
Madame FUDEZ, Représentante de parents élus titulaire
Madame LAGNES, Adjointe au Maire chargée de l'Education
Monsieur ROUCHY, CM délégué

Personnes absentes excusées :

Madame NSIMBA effectuant le temps de décharge de Madame ENNEBATI-IGRAN
Monsieur CAMMAN, DDEN, Monsieur WARGNIER, Représentant de parents élus titulaire, Monsieur MEZIERE, Représentant de parents élus titulaire, Madame BERARD, Représentante de parents élus titulaire, Monsieur DELAFOSSE, Représentant de parents élus suppléant

Début de séance :18h05.

1. Effectifs de l'année en cours, structure des classes et organisation de l'école.

Il y a actuellement 180 élèves dans l'école.

Structure des classes :

Classe de PS/MS de Mme RAFFIER : 10 PS et 15 MS soit 25 élèves ; Classe de MS/GS de Mme COURIVAUD : 12 MS et 12 GS soit 24 élèves ; Classe de PS/GS de Mme RAMON : 8 PS et 17 GS soit 25 élèves

Soit un total de 74 élèves en maternelle.

Classe de CP de Mme TABARANI : 23 CP ; Classe de CE1/CE2 de Mme DI DIO : 17 CE1 et 9 CE2 soit 26 élèves

Classe de CE2/CM1 de Mme ENNEBATI-IGRAN: 13 CE2 et 14 CM1 soit 27 élèves ; Classe de CM1/CM2 de Melle JUNIUS : 8 CM1 et 22 CM2 soit 30 élèves

Soit un total de 106 élèves.

Les ATSEM (qui aident les enseignantes de maternelle au sein de leur classe) sont: Laura avec Mme RAFFIER, Véronique avec Madame RAMON et Stéphanie avec Madame COURIVAUD uniquement le matin. Laura surveille le dortoir. En début d'après-midi, Véronique rejoint la classe de Madame COURIVAUD en début d'après-midi puis elle retourne avec Madame RAMON.

Les élèves de maternelle utilisent la salle de motricité tous les matins.

Les élèves d'élémentaire pratiquent les activités d'EPS en extérieur ou au gymnase selon les activités. Le stade peut être utilisé tous les après-midis.

2. Le règlement intérieur.

Le règlement intérieur a été joint à l'invitation au Conseil d'école à chaque membre du Conseil d'école. Les jours et heures d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont définis par chaque enseignante. Les élèves peuvent être proposés uniquement sur la compréhension de lecture et la lecture. L'équipe enseignante souligne qu'il y a moins de retards mais le problème se pose environ

une fois par semaine. Rappel : « **Pour les élèves qui arrivent en retard le matin ou l'après-midi : les grilles sont fermées à 9H00 et 13H30. Elles sont ouvertes pendant 10 minutes (dès 8h50 et dès 13h20). Il n'est pas possible pour l'équipe enseignante de venir ouvrir aux élèves en retard. Il est inutile de se rendre en mairie pour demander le passage des enfants par ce biais. Il est également inutile de faire passer les enfants par-dessus les grilles (situation déjà rencontrée). Les élèves peuvent être accueillis aux temps de récréation en se présentant à la grille, sur le parvis de la mairie, à 10H30 ou 15H00.** »

Le règlement intérieur sera glissé dans les cahiers de liaison pour lecture et signature de chaque parent et des élèves. Une fois les signatures vérifiées par les enseignantes, les parents peuvent le garder à la maison.

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.

3. Les projets de l'école

- a) Opération Lire c'est partir : cette opération visant à favoriser la lecture à la maison en achetant des livres neufs à bas prix sera renouvelée cette année.
- b) Tous les élèves d'élémentaire et les élèves de Grande Section de la classe de Madame RAMON ont participé à la rencontre « course longue » organisée par la circonscription. Cette année, les élèves ont fait la course au stade de CLAYE SOUILLY. Ils ont parcouru : 218.5 km
- c) La photographie de groupe a eu lieu le vendredi 5 octobre. Les photos peuvent être commandées jusqu'au 16 novembre.
- d) Les classes de PS/MS, PS/GS et MS/GS ont participé à la « semaine du goût » en faisant goûter de nouvelles saveurs ou en travaillant sur le petit déjeuner équilibré.
- e) Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à la semaine de la science : les élèves ont résolu des énigmes scientifiques tout au long de la semaine.
- f) Une vente de chocolats est organisée afin de financer les divers projets de l'école. **25%** des ventes seront reversées à la coopérative. Dernier délai pour commander : vendredi 9/11/18.
- g) Le projet de circonscription cette année : « Maths en vie ». Chaque classe, devra à partir d'une photo prise dans la vie quotidienne, créer un problème mathématique. L'objectif est de montrer l'utilité et l'utilisation des mathématiques dans la vie de tous les jours. Il y aura ensuite des échanges inter écoles puis une exposition de tous les problèmes créés à la médiathèque de Courtry.
- h) L'équipe enseignante organisera la kermesse au mois de juin. (le 14 ou le 21)
- i) Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) commun à toute l'académie aura lieu courant novembre. Un courrier sera adressé à tous les parents. Une équipe d'observation (parents élus) sera peut-être nécessaire afin de souligner les points à améliorer, à modifier, à conserver. Le protocole pour les parents sera collé dans les cahiers de liaison.
- j) **Les sorties scolaires :**
 - Les classes de PS/MS et PS/GS sont allées à la cueillette de Chanteloup, le vendredi 28 septembre au matin. Les élèves ont ramassé des pommes puis ils

les ont coupées, pressées, écrasées et enfin dégustées. Chaque élève est revenu avec un petit sac contenant des pommes.

- k) Le spectacle de Noël offert par la municipalité aura lieu le vendredi 21 décembre matin pour les élèves de maternelle. Il s'agit de la Compagnie Pois de Senteur et le spectacle : « Nicolas le chocolat de Noël ». Ce spectacle aura lieu en salle polyvalente. Le spectacle pour les élèves d'élémentaire sera le lundi 17 décembre après-midi avec la Cicadelle (spectacle de magie) en salle de motricité.
- l) Les classes de CP et CE1/CE2 iront à « L'école d'autrefois » le 13 décembre à Pouilly le fort.

4. Le projet d'école.

L'équipe pédagogique a élaboré le nouveau projet d'école 2018/2021. Il comporte deux orientations :

- I. Améliorer les performances des élèves en orthographe. Objectifs opérationnels : mémoriser les mots outils, mémoriser et investir les règles d'orthographe et de grammaire, maîtriser le langage oral en enrichissant le lexique et la syntaxe.
- II. Développer le respect et l'esprit citoyen des élèves. Objectifs opérationnels : amener les élèves à s'entraider et se respecter, mener des actions citoyennes.

5. La coopérative.

Il restait 1489.64 euros en début d'année. Les dons des parents ont permis de récolter 2743.9 euros, soit un total de 4233.54 euros. A ce jour, après l'achat d'outils et de matériel pédagogiques et le paiement de l'assurance coopérative, il reste 2649.13 euros.

Il n'y a pas de questions de parents pour ce Conseil d'école.
Fin de séance : 18H45